



COMMUNE DE BEAUMONT-EN-CAMBRÉSIS

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 059-215900598-20260321-2026_15_1-DE

S²LOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de procuration : 0

Date de convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mars à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Fabrice BACCOUT, Maire élu et installé.

Présents : Mr Fabrice BACCOUT, Mme Evelyne VIREMOUNEIX, Mr Pascal VERHAEGUE, Mme Emilie SERPILLON, Mr Thomas QUENNESON, Mme Marine WATTIER, Mr Thibault BACCOUT, Mme Mélanie CAURETTE, Mr Romain DUPRÉ, Mme Manon COTTEAU, Mr Valentin HERBIN.

Secrétaire de séance : Mr Valentin HERBIN

Délibération N° 2026-08 :

OBJET : Election des Adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidature, les listes de candidats sont les suivants :

LISTE 1 :

Madame Evelyne VIREMOUNEIX

Monsieur Pascal VERHAEGHE

Il est constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire est déposée.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote

1^{er} tour de scrutin

Chaque conseiller dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **11**
- Nombre de bulletins nuls : **0**
- Nombre de bulletins blancs : **1**
- Nombre de suffrages exprimés : **10**
- Majorité absolue : **6**

La liste 1 a obtenu DIX voix (10).

Les candidats de la liste 1 ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés élus en qualité d'Adjoint au Maire dans l'ordre du tableau :

- Madame Evelyne VIREMOUNEIX, 1^{ère} Adjointe au Maire
- Monsieur Pascal VERHAEGHE, 2^{ème} Adjoint au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions et ont été immédiatement installés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire :

Après transmission en Sous-Préfecture le : **23 MARS 2026**

Et publication le : **23 MARS 2026**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Fabrice BACCOUT

Le secrétaire de séance,
Valentin HERBIN



Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 059-215900598-20260321-2026_15_1-DE

S'LO